

CHARTRE ET INFORMATIONS

1/ HORAIRES D'OUVERTURE ET ACCÈS À L'ESPACE

L'espace est ouvert **le lundi** et **le vendredi de 9h00 à 16h00** sans interruption.

2/ MODALITÉS D'INSCRIPTION

S'effectue à travers la fiche d'inscription du site (Centrelorangerie.com).

le droit d'accès à l'espace co-working pour l'année est de 15 euros

L'acceptation de la charte « co-working Orangerie » devra être accepté et signé surplace.

Participation aux frais :

8 euros la journée. 4 euros la ½ journée.

Un forfait « prix réduit » de 100 euros pour le trimestre, existe pour celles qui utilisent de façon régulière l'espace co-working.

3/ BUREAU D'ACCUEIL

Toutes les informations nécessaires à l'utilisation de l'Espace Coworking y sont affichées ou mises à disposition.

4/ OBLIGATION DES UTILISATEURS

a) RESPECT DE LA LOI INFORMATIQUE & LIBERTÉS

L'utilisateur est informé de la nécessité de respecter les dispositions légales en matière de protection de données à caractère personnel, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et au règlement général sur la protection des données (RGPD)

Une donnée est à caractère personnel dès lors qu'elle permet d'identifier de manière directe ou indirecte des personnes physiques.

Constitue un traitement toute opération ou tout ensemble d'opérations portant sur des informations, quel que soit le procédé utilisé, et notamment la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, ainsi que le verrouillage, l'effacement ou la destruction.

b) CONFORMITÉ AUX LOIS ET REGLEMENTS EN VIGUEUR CONCERNANT L'UTILISATION DU MATERIEL OU DES OUTILS MIS A DISPOSITION

L'utilisation des moyens informatiques doit respecter la réglementation en vigueur. En particulier l'accès, la détention, la diffusion et l'exploitation d'image à caractère pédophile ou la diffusion de messages diffamatoires ou injurieux, les provocations et apologies (crimes, racisme, négationnisme, crimes de guerre, etc.) et la publication d'informations confidentielles sont strictement interdits.

c) RESPECT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'utilisation des ressources informatiques implique le respect des droits de propriété de tous tiers titulaires de tels droits.

Chaque utilisateur se doit :

- d'utiliser les logiciels dans les conditions des licences souscrites,
- de ne pas reproduire, copier, diffuser, modifier ou utiliser les logiciels, bases de données, pages web, textes, images, photographies, sons, vidéos ou autres créations protégées par le droit d'auteur ou un droit privatif, sans avoir obtenu préalablement l'autorisation des titulaires de ces droits,
- de respecter le droit des marques.

d) RESPECT DE LA LEGISLATION CONCERNANT LE DROIT A LA VIE PRIVEE

Le droit à la vie privée, le droit à l'image et le droit de représentation impliquent qu'aucune image ou information relative à la vie privée d'autrui ne doit être mise en ligne sans l'autorisation de la personne intéressée.

Les données personnelles lors de l'inscription ou par le site web, concernant les utilisateurs de l'Espace Coworking, seront utilisés exclusivement pour la gestion des présences.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez exercer vos droits que vous tenez des articles 15 à 22 du RGPD dont notamment : accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

e) RESPECT DES EQUIPEMENTS, DU MOBILIER ET DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

les utilisateurs sont invités à utiliser le matériel, le mobilier et les équipements mis à leur disposition conformément aux notices d'utilisation.

Il vous appartient, après chaque utilisation de l'Espace Coworking, de vous assurer que l'espace que vous libérez est prêt à accueillir un autre utilisateur dans des conditions normales d'utilisation (fonctionnement des appareils, restitution du matériel emprunté, propreté etc.). Vous veillerez notamment à remettre à sa place, à ranger et à rebrancher tout ce que vous avez utilisé ou déplacé

Si vous constatez une dégradation de la salle ou du matériel à votre arrivée dans l'Espace Coworking, vous êtes invité(e) à en informer immédiatement le personnel préposé à l'accueil de l'espace
Afin de garantir un espace de travail propre pour les utilisateurs, vous veillerez à utiliser, chaque fois que nécessaire, les poubelles mises à votre disposition au sein de l'Espace Coworking.
Des prises murales 220V sont mises à votre disposition dans l'ensemble de la salle, veuillez à ne pas forcer sur le système de sécurité lors du branchement.

Les utilisateurs sont les responsables de leurs effets matériels personnels. L'Espace ne se fait pas responsable de la disparition ou dégradation de ces effets personnels.

f) LIMITATION DES USAGES ET SANCTIONS DES ABUS

Le non-respect des règles énoncées dans la présente charte pourra donner lieu, indépendamment à d'éventuelles actions civiles et/ou pénales, à la suspension temporaire de l'accès à l'Espace Coworking.

g) MODIFICATION DE LA CHARTE

Les utilisateurs de l'Espace Coworking sont informés de toute modification par voie d'affichage et par courrier électronique de la présente charte.

En signant ce document, je m'engage à respecter l'ensemble du contenu des articles de cette charte.